



**Poste : Journalier horticole**

Intitulé du poste :	Journalier horticole	Catégorie du poste :	Employé (e)
Lieu :	4170, boul. La Prade, suite 101, Bécancour (Trois-Rivières)	Type de poste :	Temps plein, temps partiel
Échelle/fourchette de salaire :	Minimum de 15 \$ l'heure	Contact	<a href="mailto:rh@culturekizos.com">rh@culturekizos.com</a>

**L'entreprise**

**KIZOS Culture** met en place de pratiques innovantes de production biologique de cannabis. Il souhaite stimuler la R&D et l'innovation afin d'assurer la mise en place de pratiques agroenvironnementales en assurant la commercialisation de nouvelles variétés de cannabis et de produits dérivés. Kizos cultive des plants de cannabis tant en serres que directement à l'extérieur.

**Sommaire du poste**

Sous la supervision du supérieur en horticulture, le journalier horticole devra veiller à l'entretien, à la récolte, aux séchages des plantes, ainsi qu'à l'entretien général des lieux de culture. Le travail s'effectuera essentiellement à l'extérieur. Des mesures sont en place pour prévenir la COVID-19. Une équipe de 15 personnes seront embauchées d'ici le début septembre pour une période de 2 à 3 mois.

**Description du poste**

**ROLE ET RESPONSABILITES**

- Travaux d'aménagement tels que la taille et la coupe des plants
- Remplir quotidiennement les rapports de production et faire les suivis des étapes d'opération
- Entretien général de la propreté des installations
- Récolte, séchage, etc.

**QUALIFICATIONS**

- Diplôme d'études secondaires.
- DEP en horticulture ou autre domaine lié (Atout)
- Bonne capacité physique, aucun antécédent judiciaire

**COMPETENCES A PRIVILEGIER**

- Minutie, Respect des règles et consignes de travail, Autonomie

**CONDITIONS DE TRAVAIL**

Travail exigeant physiquement ; marcher, être capable de rester debout de longues heures, se pencher, soulever du matériel. Environnement de travail à l'extérieur dans des serres aérées. Milieu réglementé, l'employé doit se conformer aux normes mises en place par Santé Canada.